



22 décembre 2016 - Lyon-Turin

Journée funeste pour la démocratie

Des méthodes qui font honte à la République

Ce matin, une poignée de député-e-s a voté la ratification des accords franco-italiens autorisant des travaux à plus de dix milliards d'euros en moins de 50 secondes et sans débat parlementaire.

Voilà de quoi alimenter la colère et la défiance des contribuables et des électeurs de ce pays.

Cette mascarade s'inscrit dans une longue liste des méthodes et manœuvres qui font honte aux règles de la République.

Le 8 décembre 2016, le Conseil Constitutionnel a annulé la manœuvre du cavalier législatif du Lyon-Turin dans la Loi Sapin II. Qu'à cela ne tienne les Sénateurs l'ont réintroduit moins d'une semaine après, le 14 décembre, dans la loi "Montagne" à l'article 27.

Le projet est piloté par le Président de Lyon-Turin Ferroviaire qui est également Président de l'Institut français pour les partenariats public/privé, élu par des entreprises qui bénéficient des marchés publics du Lyon-Turin.

Le projet de loi de ratification a été présenté par Jean-Marc Ayrault (affaires étrangères) qui renie la parole donnée à la Cour des Comptes le 8 octobre 2012 par laquelle il garantissait que le coût du tunnel serait certifié par un expert indépendant.

En réalité ils ont choisi leur sous-traitant depuis 2002 : la société TRACTEBEL (GDF-Suez)

La haute administration française, Conseil Général des Ponts et Chaussées, Inspection Générale des Finances, Cour des Comptes, et même la direction de la SNCF rejette ce projet, mais quelques politiques régionaux persistent à engloutir l'argent public dans le gouffre financier du Lyon-Turin au nom d'un pari sur l'avenir.

Après la liquidation judiciaire du PPP Perpignan-Figueras où l'on a découvert que les prévisions « passagers » étaient surévaluées de 85% et celles du fret ferroviaire de 92%.

CONCLUSION : Le gouvernement exige la reprise de l'activité en faillite par SNCF Réseau ! Les contribuables paieront une fois encore...

Le projet Lyon-Turin (150 millions d'euros/km) coûte six fois plus cher que le Perpignan-Figueras (25 millions d'euros/km) pour deux fois moins de population connectée (Lyon-Barcelone = 8 millions, Lyon-Turin 4 millions) et 3 fois moins de camions sur les routes (Passage du Perthus = 10 000 camions/jour, Tunnels Mont-Blanc et Fréjus réunis = 3 300 camions/jour).

La faillite est déjà consommée.

Le Traité franco-italien du 4 septembre 2014, toujours en vigueur, impose à l'article 16 :

« La disponibilité du financement sera un préalable au lancement des travaux des différentes phases de la partie commune franco-italienne de la section internationale. »

Le financement n'est pas disponible et la poignée de député-e-s a décidé de passer outre les dispositions impératives du traité, pour entraîner le pays vers le surendettement.

Coordination des Opposants au projet "Lyon-Turin" <http://lyonturin.eu/>:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lyonturin.eu / Jean-Paul RICHARD 06 15 72 57 19 jepari111@gmail.com